

## Babily, nouveau partenaire de confiance de la Fédération Française des Entreprises de Crèches

**Boulogne-Billancourt, le 24 octobre 2022 - La Fédération Française des Entreprises de Crèches annonce avoir conclu un partenariat de confiance avec Babily, calendrier partagé qui permet d'améliorer l'accueil complémentaire des familles.**

La Fédération Française des Entreprises de Crèches représente 800 entreprises employant 23 000 salariés et gérant 2300 établissements d'accueil du jeune enfant, soit 57 000 places de crèches au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

La Fédération compte désormais parmi ses partenaires de confiance **Babily, un calendrier partagé entre les crèches et les familles**, qui permet aux professionnels d'indiquer en temps réel, quand ils en ont l'envie et la possibilité, les places disponibles dans la crèche en respectant le rythme de vie de la structure, des professionnels et des enfants. Babily permet aux équipes de gagner ainsi du temps sur le traitement administratif des demandes occasionnelles de parents déjà connus de la structure en alliant qualité d'accueil et sécurité des enfants accueillis.

Cet outil est **co-construit par les acteurs de la Petite Enfance** pour comprendre leurs besoins et leurs attentes. L'équipe Babily a pris soin de penser l'accueil en étant respectueux du bien-être des professionnels et des enfants.

L'accompagnement, la sécurité et la qualité sont donc au cœur du dispositif.

### A propos de Babily :

Imaginé en France en 2016, déployé à partir de 2018, Babily est un compagnon à l'écoute du projet de fonctionnement et des exigences de chaque crèche, qui pose un cadre, diffuse intelligemment aux familles les opportunités d'accueil méconnues, et leur permet de venir et revenir facilement en crèche.

Numériquement, ce compagnon prend la forme d'un agenda partagé, interactif et futé, inclusif et disponible en permanence, ouvert publiquement ou bien confidentiel. Humainement, c'est un co-équipier Babily qui se consacre au succès de chaque crèche.

### A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 800 entreprises adhérentes représentant 2 300 établissements, soit plus de 57 000 places de crèches en France et employant 23 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. Dans l'intérêt de l'enfant et pour toujours répondre et surpasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d'accueil de qualité.